

VOUS TRAVAILLER EN CAISSE KIT DE LUTTE CONTRE LE VIRUS !

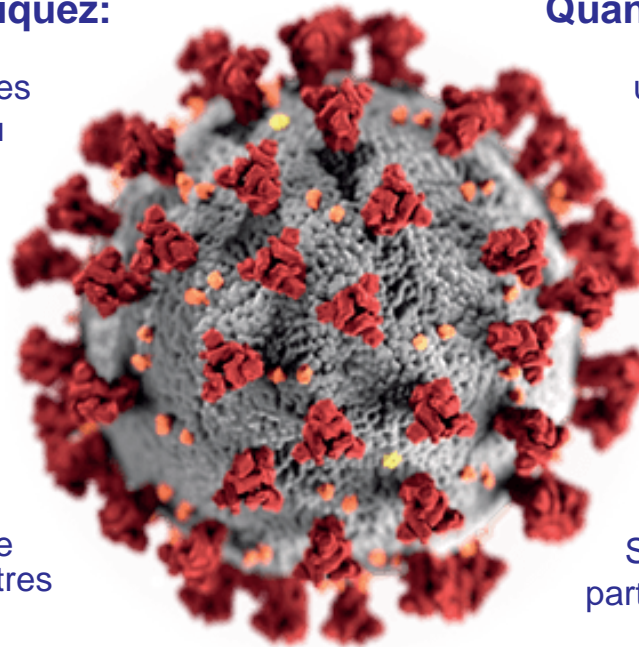
Quels sont les risques de contact avec le virus ?

Quand vous respirez et communiquez:

La maladie se transmet par les gouttelettes (sécrétions projetées lors d'éternuements ou de la toux) en cas de contact étroit : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre lors d'une toux, d'un éternuement ou une discussion en l'absence de mesures de protection

Quand vous mangez :

si vous avez les mains sales ou que vous partagez les aliments avec d'autres



Quand vous touchez :

un risque important de transmission est le contact des mains non lavées. D'où l'importance des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale pour se protéger. Sur les surfaces contaminées (produits, marchandises, cartons...), le virus peut survivre quelques heures

Quand vous buvez :

Si vous avez les mains sales ou que vous partagez les bouteilles ou verres avec d'autres

Trois phases essentielles dans toute action :

Préparer :

Libérez l'hôte de caisse de toutes les tâches périphériques superflues (remise de bons, papiers publicitaires, réductions...).

Rangez tous les papiers en caisse.

Affichez visiblement l'information selon laquelle c'est l'hôte de caisse qui donne le feu vert de passage au client après préparation.

Retirez le panneau "client suivant" que chacun pose sur le tapis entre deux clients, rendu inutile par l'ordre de passage unique, afin de limiter les contacts.



Réaliser :



Libérez systématiquement le tapis en sortie de caisse (oublis du client, etc.).

Guidez le client dans la dépose des marchandises pour faciliter la lecture du code barre ou éviter les empilements risqués (casse oeufs posés au-dessus d'une pile de produits, etc.).

Inviter les clients ayant leur propre sac à le poser dans le caddie et pas sur le tapis de caisse.

Encourager le paiement par carte.

En cas de remise de monnaie, mise en place d'un plat pour la déposer (pas de remise de main à main).

Nettoyage/désinfection régulier du tapis.

Vérifier :

Vérifier régulièrement l'approvisionnement en caisse des consommables permettant de respecter les consignes : produits hydro alcooliques, rouleaux de papier absorbant, sacs poubelle, etc.

Vérifier le nettoyage régulier des sanitaires et, au moins deux fois par jour, la présence de savon et moyens de séchage.

